N° 1607. — VIme Année. 5 cts. Le Numéro. 5 cts. Mercredi 17 Mars 1886.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. Courvoisier, rue du Marché, 1
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de	15 Oct. 1885									Départ pour	15 Oct. 1885									
	M.	M.	M.	M.	s.	s.	s.	s.	s.		M.	M.	M.	M.	M.	s.	s.	s.	s.	
Locle . . .	5 15	6 50	9 17	—	1 42	3 20	5 42	8 37	11 20	Locle . . .	4 —	5 50	7 35	9 35	11 55	2 40	6 02	10 25	—	
Morteau . .	—	—	9 17	—	—	3 20	5 42	—	11 20	Morteau . .	4 —	—	—	9 35	—	2 40	6 02	—	—	
Besançon .	—	—	9 17	—	—	3 20	—	—	11 20	Besançon .	4 —	—	—	9 35	—	2 40	—	—	—	
Neuchâtel .	—	—	9 25	—	2 11	—	5 52	—	10 03	Neuchâtel .	—	5 37	—	9 25	—	1 52	5 52	—	—	
Genève . .	—	—	—	—	2 11	—	5 52	—	10 03	Genève . .	—	5 37	—	9 25	—	1 52	—	—	—	
Bienne . . .	—	8 42	—	11 47	2 24	—	5 27	*)	10 18	Bienne . . .	—	5 20	7 —	10 —	—	3 28	6 45	—	—	
Berne . . .	—	—	—	11 47	2 24	—	5 27	—	10 18	Berne . . .	—	5 20	7 —	10 —	—	3 28	—	—	—	
Bâle	—	—	—	11 47	—	—	5 27	—	10 18	Bâle	—	5 20	7 —	10 —	—	3 28	—	—	—	

*) Dimanche et fêtes : Départ de Soncebox 6.02 s. arrivée 8.—.

Dimanche et fêtes : Départ pour Soncebox, midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco pr la Suisse
1 an, fr. 10 ; 6 mois, fr. 5»50 ;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace ; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— MARDI 16 MARS 1886 —

La Chaux-de-Fonds

Union Chorale. — Répétition générale, mardi 16, à 8 ½ h. du soir, au local.

Orphéon. — Répétition générale, mardi 16, à 9 h. du soir, au local.

Conférence publique. — Mardi 16, à 8 ½ h. du soir, à l'Amphithéâtre. « Venise », par M. Paul Borel, pasteur.

Café Central. — Concert donné par la troupe Demay et quelques amateurs de la localité, mercredi 17, dès 8 h. du soir.

Club jurassien. — Assemblée générale, mercredi 17, à 8 ½ h. du soir, au Collège industriel.

Club des Dérame-tot. — Réunion, mercredi 17, à 9 h. du soir, au local.

Fanfare Montagnarde. — Répétition, mercredi 17, à 8 ½ h. du soir, au local.

L'horlogerie suisse en 1885.

La statistique récemment publiée par le département fédéral des péages nous fournit des renseignements relativement intéressants, quoique incomplets, sur la situation de l'industrie horlogère en 1885. Malgré le ralentissement des affaires, l'exportation des produits horlogers n'en a pas moins atteint le chiffre d'environ 80 millions pendant l'année dernière. Nous estimons, cela va sans dire, que ce chiffre est trop peu élevé, et que la production horlogère comporte une valeur d'environ 100 millions par an, au minimum. Quoiqu'il en soit, et pour nous en tenir aux évaluations de la statistique douanière. il n'en reste pas moins que l'horlogerie est une des principales industries de la Suisse, et que rien de ce qui peut influencer sa prospérité ne doit nous laisser indifférents.

Voici, d'après la statistique fédérale, le détail de l'exportation en 1885. Nous devons toutefois faire observer que nous nous bornons à reproduire les chiffres qui se rapportent à l'industrie des montres, en laissant de côté ceux qui concernent les horloges, carillons, etc., dont l'exportation représente une valeur d'environ 3 millions.

Montres boîtes nickel,	6,687,199
» » argent,	35,296,625
» » or,	29,223,426
Mouvements finis, sans boîtes,	1,835,949
Fournitures de montres,	2,176,298
Boîtes nickel,	191,159
» argent,	2,391,817
» or,	1.045,522
	78,848,025

Dans le tableau suivant, nous avons résumé les données de la statistique fédérale sur le classement par pays de destination des marchandises exportées. Ce tableau donne une idée assez complète des changements qui se sont produits depuis quelques années dans les débouchés de notre industrie horlogère.

Europe :		Hollande	1,466,727
Allemagne	20,289,463	Espagne	1,272,506
Angleterre	16,997,103	Suède	600,214
Autriche	8,692,248	Turquie	487,946
France	7,589,382	Danemark	390,759
Italie	6,984,531	Portugal	290,477
Russie	3,829,115	Pays danubiens	275,609
Belgique	2,150,068	Grèce	36,045
Afrique :		Egypte	280,347
		Algérie, Tunis	22,719
		Côtes d'Afrique	920
Asie :		Asie orientale	1,069,320
		Inde britannique	659,382
		Turquie d'Asie	22,223
		Inde néerlandaise	830
Amérique :		Etats-Unis	3,057,601
		Canada	260,313
		Amérique centrale	211,516
		Brésil	915,750
		République Argentine	345,831
		Autres Etats du Sud	313,485
Australie :			115,445

Plusieurs de ces pays sont encore « neufs » et pourraient ouvrir à nos horlogers de nouveaux débouchés, s'ils cherchaient sérieusement à s'y faire représenter.

Chronique Suisse.

Université de Zurich. — Deux dames, Mlles M. Novack, de Breslau, et Mensch, de Darmstadt, ont subi à Zurich des examens à la faculté de philosophie, ce qui leur a valu le diplôme de docteur.

Anniversaire de Sempach. — MM. Hirsbrunner et Baumgart, architectes, à Berne, qui ont obtenu le premier prix au concours, ont été chargés de l'exécution du monument de Sempach, au prix de 15,000 fr.

Dans le monde diplomatique. — Dimanche dernier a eu lieu un grand dîner diplomatique à la villa Marguerite, à Berne, donné par M. Fé d'Ostiani, ministre d'Italie. Le correspondant du *Nouvelliste* dit que c'est à l'occasion du départ pour Berlin du premier secrétaire de la légation, tandis que son confrère de la *Gazette de Lausanne* prétend que c'est en l'honneur de l'anniversaire du roi Humbert. (Le roi d'Italie est né en effet le 14 mars 1844. — *Réd.*)

Tous les chefs de mission à Berne assistaient à ce dîner, ainsi que les membres du Conseil fédéral, sauf M. Hammer.

Le correspondant de la *Gazette* dit que M. Deucher, président de la Confédération, a porté un toast au roi Humbert et à la nation italienne.

Place d'armes de Thoune. — Voici à l'heure qu'il est les troupes en caserne à Thoune : Une école centrale de sous-officiers d'artillerie, comptant 185 participants, sans le personnel d'instruction, est divisée en 4 compagnies réparties entre MM. les colonels de Perrot, Schumacher, Hebbel et le lieutenant-colonel Wirz. Une école de recrues de trompettes d'artillerie, comptant 55 participants, sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Gœtz. Depuis le 12 mars a commencé, sous le commandement du colonel Pauli, une école de sous-officiers d'administration. Cette école qui compte 46 participants, durera 20 jours. Depuis dimanche dernier, 14 mars, a commencé un cours de théorie pour officiers du génie sous le commandement du colonel Lochmann.

Places fédérales au concours. — Réviseur à la direction du VIe arrondissement des péages à Genève. S'adresser d'ici au 31 mars à la direction des péages fédéraux à Genève.

Facteur des messageries et chargeur postal à Martigny (Valais). S'adresser d'ici au 26 mars à la direction des postes à Lausanne.

Commis de poste à Berne. S'adresser d'ici au 26 mars à la direction des postes à Berne.

Chef de bureau au bureau des postes à la Chaux-de-Fonds. S'adresser d'ici au 26 mars à la direction des postes à Neuchâtel.

Deux commis de poste à Zurich. S'adresser d'ici au 26 mars, à la direction des postes à Zurich.

Facteur du bureau des télégraphes à Lausanne. Traitement annuel 480 fr., plus la provision des dépêches. S'adresser d'ici au 31 mars au chef du bureau des télégraphes à Lausanne.

Les finances fédérales. — Le boni résultant des comptes fédéraux pour l'exercice de 1885 est de 2,400,000 fr.

Nouvelles étrangères.

France. — Au sujet de l'interpellation Camélinat, concernant la grève de Decazeville, la Chambre après avoir rejeté divers ordres du jour, a adopté hier, lundi, par 379 voix contre 100, l'ordre du jour suivant accepté par le gouvernement :

« La Chambre, confiante dans la résolution du gouvernement d'introduire dans la législation des mines les améliorations nécessaires, et convaincue qu'il saura s'inspirer du besoin de sauvegarder les droits de l'Etat et les intérêts des travailleurs, passe à l'ordre du jour. »

Pendant la séance d'hier, les nouveaux députés républicains de la Corse, remplaçant les invalidés réactionnaires, ont été accueillis à leur entrée, par une double salve d'applaudissements sur tous les bancs de la gauche.

— Dimanche dernier, une élection législative a eu lieu dans le Morbihan. Le candidat monarchiste, M. Emile Lorois, a été élu par 56,099 voix, sur 62,222 votants. Il n'y avait pas de concurrent.

— On mande de Nice, le 14 mars au soir :

« Des cadavres méconnaissables ont été trouvés sous les décombres de l'accident du chemin de fer. L'état de plusieurs blessés est des plus grave. Les blessés italiens sont soignés aux frais du consulat italien. Profitant du désarroi causé par l'accident, des voleurs ont enlevé à la gare de Monte-Carlo plusieurs plis avec valeurs. »

Allemagne. — On se rappelle que le frère de Nobiling, autrefois lieutenant dans l'armée prussienne, avait demandé, après l'attentat de son frère contre l'empereur, à changer son nom contre celui de Edeling. Il avait, en même temps, quitté l'armée pour entrer dans le commerce, et il représentait à Cologne une maison de commerce. On annonce qu'il vient de se rendre coupable de détournements de fonds et qu'il a été mis en état d'arrestation.

— On a arrêté samedi, à Carlsruhe, le registrateur de la direction générale des chemins de fer, pour détournemente de fonds considérables appartenant à la caisse de secours des chemins de fer.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, à minuit

dix-huit minutes, on a ressenti à Wiesbaden une violente secousse de tremblement de terre.

Espagne. — Un conseil de guerre a été institué à Valence pour juger un sous-lieutenant et quelques soldats.

Les journaux de Valence gardent le silence sur les causes du procès, mais on croit qu'il s'agit de conspiration.

— Dimanche soir, à onze heures, on a ressenti, à Grenade, une secousse de tremblement de terre.

La panique a été générale ; les spectateurs sont sortis du théâtre affolés.

A Arenas de Rey, il y a eu de grands malheurs. La population campe en plein air, au milieu des ruines.

Les autorités ont pris toutes les mesures nécessaires.

Birmanie. — Suivant des dépêches reçues de Rangoon par les journaux de Londres, un indigène a informé les autorités anglaises qu'un corps de rebelles comptant 12,000 hommes s'est massé autour de Yemethen et que cette troupe compte marcher sur Mandalay. Ce nombre est probablement exagéré ; mais il est hors de doute qu'un grand rassemblement de Dacoïts s'est formé à Yemethen. Des renforts ont été envoyés à Mandalay.

Meurtre et vol

Londres, 15 mars. — On télégraphie de New-York que des voleurs masqués ont pénétré, vendredi soir, dans le fourgon du train express sur la ligne de Chicago pour s'emparer de la caisse.

Une lutte s'est engagée avec le chef de train, qui a été tué.

Les voleurs ont enlevé 30,000 dollars (150,000 francs) et ont réussi à se sauver.

Une somme importante est offerte par la justice pour retrouver les meurtriers, qui sont activement recherchés.

Sinistres maritimes

Une dépêche de Rome, 14 mars, dit que depuis deux jours, une violente tempête sévit sur les côtes de la Sardaigne.

Deux bâtiments ont fait naufrage.

On redoute d'autres sinistres.

De New-York on annonce qu'à la suite d'une collision qui a eu lieu près de l'île de Feu, dimanche après-midi, entre le vapeur l'*Orégon* et un navire dont on ignore encore le nom, l'*Orégon* a sombré.

Tous les passagers ont été sauvés.

C'est le steamer allemand *Fulda*, de Brême, qui apporté la nouvelle.

Les bruits les plus divers circulent sur ce désastre. On prétend que c'est le *Fulda* qui a coulé l'*Orégon*.

D'après d'autres informations, la collision aurait eu lieu avec une goëlette.

Concernant ce sinistre, voici la dépêche que l'agence Havas a publiée hier soir :

« New-York, 15 mars.

» Les passagers et l'équipage de l'*Orégon* sont arrivés sains et saufs à New-York, à bord du vapeur *Fulda*. La discipline a été admirable à bord de l'*Orégon*, et elle a empêché la panique.

» Tous les bagages sont perdus ; 69 sacs de lettres, sur 600, ont été recueillis.

» Le navire avec lequel l'*Orégon* a eu une collision est inconnu. Il a coulé bas. On croit que tous ses passagers ont péri. »

Tours de roue !

OBLIGATIONS DE PARIS. — LOTERIE COLONIALE.

Hier matin, lundi, il a été procédé, au Palais de l'Industrie, à Paris, au 83e tirage des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt contracté par la ville de Paris, en vertu de la loi du 12 juillet 1865.

A ce tirage, il a été extrait de la roue 1204 numéros, dont les vingt et un premiers ont droit, dans leur ordre de sortie, aux primes ci-après :

Le nº 151,497 gagne 150,000 francs.

Le nº 356,995 gagne 50,000 francs.

Les quatre numéros suivants, chacun 10,000 francs :

398,629 — 115,002 — 217,907 — 444,874.

Les cinq numéros suivants, chacun 5,000 francs:

513,012—505,670—74,242 - 359,876 - 492,331.

Les dix numéros suivants, chacun 2,000 francs:

20,725—521,300—120,840—480,918—205,103 444,548—558,091—314,908—24,509—285,996.

Les 1,183 autres numéros sont remboursables au pair.

La loterie coloniale.

Lundi matin, 15 courant, a eu lieu au Grand-Orient de Paris le 3e tirage de la loterie coloniale.

Il a été tiré 75 lots.

Gros lot de 50,000 francs : nº 643,975.

Deux lots de 10,000 francs : nos 513,416 — 849,617.

Deux lots de 5,000 francs : nos 295,545 — 1,221,615.

Dix lots de 1,000 francs : nos 20,762 — 41,523 44,283 — 67,514 — 116,724—143,286—292,015 419,823 — 584,900 — 730,068.

Dix lots de 500 francs : nos 290,309 — 350,541 — 545,220 — 725,347 — 855,396 — 1,018,666 — 1,027,885 — 1,031,333 — 1,223,241—1,332,226.

Lots de 100 francs : nos 35,151 — 127,627 — 128,194 — 240,667 — 244,915 — 300,215 — 304,067 — 322,741 — 361,748 — 370,555 — 385,803 — 404,427 — 421,056 — 431,608 — 435,047 — 530,115 — 537,662 — 540,818 — 587,048 — 620,981 — 627,825 — 628,804 — 634,875 — 638,403 — 642,461 — 647,842 — 690,191 — 701,773 — 731,645 — 788,977 — 797,629 — 809,152 — 809,654 — 829,185 — 843,119 — 846,862 — 899,152 — 944,749 — 1,036,123 — 1,129,600 — 1,151,173 — 1,215,249 —1,219,225 — 1,243,244—1,247,883—1,311,264 —1,318,172—1,375,545—1,404,759—1,405,152.

Nouvelles des Cantons.

SAINT-GALL. — Le gouvernement saint-gallois a prié le Conseil fédéral de réclamer de la République Argentine la réincarcération du sieur Walliser, en expliquant qu'il a été matériellement impossible de réunir dans le délai d'un mois toutes les pièces prouvant la culpabilité de l'ex-préfet de Tablat. Du reste, d'après la loi argentine, le délai de trente jours ne s'applique que pour l'extradition d'individus réclamés par un Etat voisin ; pour les pays éloignés, le délai fixé est de deux mois.

— La Cour criminelle a condamné le sieur Theinert, qui avait dérobé une trentaine de mille francs à la compagnie d'assurance *l'Helvétia*, à cinq ans de réclusion et à cinq ans de banissement du territoire saint-gallois. Theinert est sujet allemand.

Chronique du Jura Bernois.

Boécourt. — C'est dans le dernier numéro de la *Feuille officielle du Jura* que nous trouvons la publication suivante :

« Le sieur Joseph Hennemann ff. Henri, cultivateur, demeurant à Séprais, commune de Boécourt, ayant refusé d'accepter les fonctions de tuteur, a été par jugement du 24 février 1886 et en application de l'art. 45 de la loi sur la tutelle, privé de ses droits politiques et de tous les avantages communaux, pendant la durée de son refus. Cette punition ne s'étend pas au-delà de deux ans.

» Delémont, le 12 mars 1886.

» *Le Préfet*, J. ERARD. »

Pas de commentaires, n'est-ce pas ?

Frontière française

Les Bassots. — Dans notre numéro d'hier, nous avons dit qu'un commencement d'incendie avait eu lieu dans une petite maison servant d'atelier d'horlogerie et que deux femmes avaient été ar-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 3

L'AMI DU MARI

PAR

— JULES MARY —

Et quand il a fini, Fleuriot laisse échapper son filet, sa navette, et enveloppe le cou de Holgan de ses longs bras nerveux.

— Quelle noce !! dit-il... Tonnerre ! quelle noce !!...

C'est tout ce qu'il trouve pour exprimer sa joie.

En un quart d'heure, le Pollet sait que Jean est devenu riche, très riche. Devant sa maison s'est formé un rassemblement de pêcheurs, de femmes et de galopins. Holgan raconte la chose et le billet de cinq cents francs passe de main en main comme une preuve palpable que tout cela n'est pas un mensonge.

— Quand pars-tu, Holgan ?

— Cette nuit, par le premier train.

— Surtout, reviens vite.

Le soir, Holgan écorne son billet avec une vingtaine d'amis et il n'a plus la tête tout à fait solide quand il prend le train. Au bout d'une demi-heure, il dort. Cette journée fiévreuse a eu raison de l'athlète; en mer, il a résisté à des nuits sans sommeil, passees à de rudes travaux, sous le fouet âpre d'une bise glacée; mais ce soir-là, il succombe à une fatigue écrasante de trop de bonheur. Vaincu, il s'abandonnait, inerte.

Depuis combien de temps dormait-il ?

Le train s'était arrêté; une main le secouait.

— Hé, mon brave, hé, réveillez-vous ! Tout le monde descend...

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres

Jean Holgan sort de sa torpeur, se frotte les yeux.

— Où sommes-nous ?

— A Paris !

Le pêcheur quitte la gare et se fait conduire rue Lafayette. Le notaire est chez lui. Holgan n'attend pas. Il est introduit sur-le-champ et reçu par un petit homme sec et noir, noir de cheveux, noir de barbe, noir de peau, qui lui sourit.

— Monsieur, vous n'avez pas rêvé... Je comprends votre surprise... mais il faut vous accoutumer à votre sort... Vous avez, à l'heure qu'il est, un peu plus de huit cent mille francs de fortune.... Mes compliments !...

Les jours qui suivirent furent employés par Holgan à régler les affaires de la succession. L'oncle Sébastien, après avoir été Saltimbanque dans sa jeunesse, avait commencé sa fortune en promenant un théâtre forain dans les principales villes de France et les fêtes des environs de Paris. Puis il s'était retiré de ce qu'il appelait les affaires sérieuses pour se lancer dans ce qu'il nommait dédaigneusement la bimbeloterie: il inventa des jouets d'enfants. Il avait de l'imagination, cet ancien pitre et il était en outre fort adroit de ses mains. Ses inventions très ingénieuses réussirent. La matière première coûtant peu de chose et les bénéfices étant d'autre part considérables, il n'eut pas de peine à doubler ses revenus. Il était garçon, vivait en garçon et songeait à se marier quand la mort mit un trait final sous ses aventures.

Jean vivait, depuis son arrivée, dans une fièvre perpétuelle. Paris l'énervait. Le spectacle de cette vie à outrance le fatiguait; souvent, il avait essayé de sortir, mais ce bruit énorme de la grande ville, le va et vient incessant de cette foule affolée de travail ou de plaisirs; tout cela l'avait comme grisé et il rentrait chaque fois, avec la singulière idée qu'il venait d'échapper à un péril. Il ne retrouvait de tranquillité que lorsqu'il était seul.

— C'est un ours ! avait dit Maduré à son maître-clerc... avec cela il est roux... et vous le savez... les roux, c'est tout bon ou tout mauvais.

Il avait choisi sa chambre — conseillé par le notaire — dans un hôtel qui fait le coin du boulevard Haussmann et de la rue de la Chaussée-d'Antin. Il n'en sortait guère et passait les journées à sa fenêtre.

Un matin, il entra chez Me Maduré. Ses affaires étaient en règle. Ce devait être sa dernière visite. Maduré était occupé, dans son cabinet. Un clerc pria Holgan de prendre patience et lui présenta un fauteuil.

Dix minutes après, Maduré apparaissait, reconduisant deux dames.

L'une, vêtue de noir, était âgée de quarante à quarante-cinq ans; l'autre, toute jeune.

La jeune fille s'arrêta en face de Holgan; celui-ci la regarda et rougit. Son cœur battit et il eut un sourire peureux.

Il la reconnaissait; il l'avait vue dans son parc, à Dieppe. C'était la baigneuse, aux tout petits pieds, au visage d'Arabe, aux yeux de velours marron noyés dans le nacre : Catherine, enfin, comme l'avait appelée sa mère.

Elle passa, en lui envoyant un joli sourire étonné. Peut-être le reconnaissait-elle aussi ? Et la mère et la fille sortirent.

— Entrez, monsieur Holgan ! disait le notaire au pêcheur, debout dans l'étude comme si cette apparition l'eût foudroyé.

Et lui, suivant son idée :

— Quelle est cette jeune fille ?

— Eh ! eh ! comme vous prenez feu !... Deux clientes à moi, Mme Franchard et sa fille. La mère, veuve d'un commandant que personne n'a jamais vu, mais qui a existé pourtant; la fille, en quête d'un mari, n'a pas le sou; est ornée de toutes les qualités connues et archi-connues; demandez à la mère; avec cela, jolie à séduire Saint-Antoine; bonne au fond, paraît-il, sous des allures frivoles; fort mal élevée, aurait eu besoin pour être parfaite, d'un peu de sévérité...

— Elle est bien belle, murmura Holgan avec un frisson.

Le notaire l'examina une minute, devina et se tut.

Jean Holgan devait retourner à Dieppe le soir même. Il ne partit pas.

(A suivre.)

rêtées comme auteurs de cette tentative criminelle.

Par suite de l'enquête à laquelle s'est livrée la justice, L., Auguste, père des deux incendiaires, a été arrêté, ainsi qu'un nommé Droz, Georges, âgé de vingt-deux ans. Ces deux derniers sont accusés d'avoir été les complices du crime.

Montbenoît. — La gendarmerie a procédé à l'arrestation du nommé Rebetez, Basile, citoyen suisse, pour ne s'être pas conformé à un arrêté d'expulsion décerné contre lui. Il a été transféré à la maison d'arrêt de Besançon.

Chronique neuchâteloise.

⁂ *Neuchâtel.* — Les recettes de la Municipalité de Neuchâtel pendant l'exercice 1885, se sont élevées à . . . . . fr. 759,635»27

Les dépenses pendant le même exercice ont été de . . . . . » 742,250»16

Il en résulte un boni de . . fr. 17,385»11

— Le chalet que M. B. possède au-dessus de la ville, à la rue de la Côte, et qui n'est pas habité en hiver, a été entièrement saccagé par une bande de rôdeurs, probablement dans la nuit de jeudi à vendredi. Ces individus, qui paraissent avoir été assez nombreux, ont pénétré dans la maison en brisant la vitre d'une petite fenêtre au-dessus de la porte d'entrée; ils avaient tout d'abord essayé de forcer un volet à l'aide d'une pince. A l'intérieur ils ont tout visité, tout mis sens dessus dessous et ont mené joyeuse vie pendant quelques heures. Ils ont même pendant leur orgie, mis le feu aux rideaux d'une des fenêtres du salon, puis, comprenant le danger, ils les ont arrachés et piétinés sur le plancher, qui a été en partie brûlé ainsi que deux fauteuils. Ils sont enfin partis en emportant une assez grande quantité de bouteilles de vin, des effets d'habillement et quelques autres objets.

Ces procédés, dit la *Feuille d'Avis,* n'indiquent cependant pas des voleurs de profession, et on retrouverait probablement les bouteilles vides sans sortir de la circonscription municipale.

⁂ *Examens d'Etat.* — Les examens des aspirants et des aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire, prévus par les articles 70 et 71 de la loi sur l'instruction publique primaire auront lieu à Neuchâtel *dans le courant d'avril prochain.*

La date exacte sera fixée ultérieurement.

L'âge requis pour être admis aux examens est, au minimun, de 17 ans révolus dans l'année courante, pour les aspirants, et de 16 ans pour les aspirantes.

Les inscriptions seront reçues au département de l'instruction publique, jusqu'au *samedi 10 avril 1886* inclusivement. Chaque inscription devra être accompagnée des pièces suivantes :

a) Un acte d'origine ou de naissance; *b*) Un certificat de bonnes mœurs; *c*) Des certificats d'études.

Crédit mutuel de Neuchâtel

Les sociétaires du Crédit mutuel ont été réunis lundi matin, aux Salles de Conférences, à Neuchâtel, pour discuter le projet de concordat avec les créanciers de cette Société, qui leur était soumis par la commission d'enquête. La délibération, qui n'a jamais cessé d'être digne et courtoise, a été interrompue à midi et reprise à deux heures; cette seconde partie de la séance a duré jusqu'à 5 heures.

Nous avons indiqué dans un précédent numéro les bases principales du concordat en question. Après que plusieurs modifications eurent été écartées, l'assemblée est tombée d'accord sur la manière en laquelle le capital de garantie sera réclamé des sociétaires, savoir: outre l'abandon du 5 % déjà versé, il sera fait un appel de fonds de 70 % échelonné en cinq termes fixés comme suit :

10 % au 15 septembre 1886.

15 % les 15 janvier, 15 mai, 15 septembre 1887 et 15 janvier 1888.

Au fur et à mesure des rentrées il sera fait des répartitions aux créanciers, sans distinction et au centime le franc, jusqu'à épuisement de l'actif.

Une somme de 80,000 francs que les membres du Conseil d'administration et les Commissaires se sont obligés à verser à la Société pour faciliter la liquidation, sera affectée en remboursement du passif social.

Pour permettre aux créanciers de surveiller la marche de la Société pendant la durée de la liquidation, il sera institué un Comité de surveillance nommé par eux en assemblée générale.

Tel est en résumé l'arrangement voté dans la réunion de hier et qui nous paraît sauvegarder, dans la mesure du possible, les intérêts de tous.

Chronique locale.

⁂ *Accident.* — Le *National* raconte que la justice de paix a procédé dimanche matin à la levée du cadavre d'un homme qui s'est noyé samedi, entre 4 et 5 heures du soir, dans le Doubs, au Moulin Calame situé au-dessous du Dazenet.

C'est un nommé Frédéric-Auguste Montandon, né en 1833, sans domicile fixe, ancien pensionnaire du Devens. Il s'est emparé d'une barque pour traverser le Doubs et n'a pu résister à la force du courant, qui l'a entraîné dans l'écluse du Moulin ; la barque a chaviré, et son conducteur n'a pu se sauver. Un moment après, un riverain arrêté aux Graviers voyait passer un chapeau et quelques minutes ensuite le corps du malheureux, qu'il s'est empressé de ramener sur terre.

⁂ *Attention !* — Nous prions ceux de nos lecteurs qui — ces jours derniers, — auraient acheté des obligations diverses à des courtiers français, d'avoir l'amabilité de passer à notre bureau pour nous fournir certains renseignements qui nous seraient de quelque utitité. La plus entière discrétion est naturellement assurée aux personnes obligeantes qui voudront répondre favorablement à notre sollicitation.

RÉDACTION DE *L'Impartial.*

⁂ *L'Amérique repique !* — Le *Démocrate* de Delémont annonce que « les affaires avec les Etats-Unis ont une tendance à la reprise et que d'importantes commandes d'horlogerie ont été faites de ce pays à plusieurs fabriques du Jura. »

Pour notre compte nous ignorons complètement si « l'Amérique *repique* », mais cela ne nous empêche pas de faire des vœux bien sincères pour qu'il en soit ainsi.

Theater. — Am Sonntag Nachmittag entfesselte Frau Direktor Willers als « Geierwally » wahre Stürme des Beifalls und haben wir gar nicht geglaubt, dass unser sonst so zurückhaltendes Publikum so viel Feuer entwickeln kœnnte.

Am Abend ging die Operette « Donna Juanita » zum ersten Mal über unsere Bühne und wir kœnnen gleich sagen, mit vollem Erfolg. Handlung, Spiel, Gesang, Kostüme, alles vereinigte sich zu einem schœnen Ganzen und wir kœnnen uns gratuliren, endlich einmal eine wirklich gute Theatergesellschaft hier zu sehen ; hoffentlich wird der nunmehrige Besuch den Leistungen angemessen sein und der Direktor nicht zum Schluss über ein Defizit zu quittiren haben.

X.

Chronique de la bienfaisance.

Etablissement des jeunes filles. — Les cachemailles qui sont déposés dans quelques Hôtels et cafés de la localité en faveur de l'Etablissement des jeunes filles ont produit la somme de Fr. 44,01 qui se répartit comme suit ;

Hôtel de l'Aigle	Fr. 11,14
Hôtel du Lion d'or	9,75
Brasserie Biedermann	13,37
Café P.-H. Sandoz	6,02
Café Streiff	2,72
Café Tschopp	1,01
Total	44,01

(Communiqué.)

Bibliographie.

Magasin pittoresque. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an 10 fr. — Départements 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient dans son numéro du 15 mars :

Texte. — Le Rat et l'Eléphant, par M. Ch. — La Vie d'un écolier suédois il y a cinquante ans, traduction par M. C. M. — Le Musée de Naples ; grande salle des bronzes, par M. Ed. S. — Mots nouvellement admis par l'Académie française. — Récolte et préparations faciles du caoutchouc.

Gravures. — Le Rat et l'Eléphant, fable ; dessin par Oudry. — Lecture sur un poêle (Suisse allemande). — Travaux militaires de campagne (7 fig.). — Grande salle des bronzes, au Musée de Naples. — Verres de formes particulières.

Dernier Courrier.

Berne, 16 mars. — Une dépêche de La Haye dit que la seconde Chambre hollandaise a adopté le traité avec l'Allemagne et la Suisse pour la pêche du saumon. Le traité entrera en vigueur le 1er juin.

Zurich, 15 mars. — La partie centrale des entrepôts de la gare de Winterthour ont brûlé cette nuit. Une notable quantité de marchandises, café, sucre, coton, soieries, etc., ont été brûlées ou avariées.

Les dommages sont évalués à plusieurs centaines de mille francs.

Genève, 16 mars. — L'assemblée générale annuelle de la Société cantonale des carabiniers, qui vient d'avoir lieu, comptait une cinquantaine d'assistants.

On s'est occupé de la question du Tir fédéral de 1887.

Sur les vingt-deux sociétés du canton, huit se sont prononcées en faveur d'un tir fédéral à Genève.

Les quatorze autres sociétés du canton n'ont pas encore émis leur avis et il a été décidé qu'une circulaire leur serait de nouveau adressée, avec prière de donner une réponse avant vendredi prochain ; car dimanche 21 mars doit avoir lieu à *Neuchâtel* l'assemblée des délégués de la Société fédérale des carabiniers et il serait bon que les délégués de Genève pussent déjà s'entretenir à ce sujet avec les délégués des autres cantons. La décision définitive ne sera pas prise alors, mais seulement vers la fin du mois d'avril.

L'assemblée qui a eu lieu dimanche, à Genève, s'est prononcée pour la demande du tir fédéral, mais une nouvelle assemblée de la Société cantonale sera convoquée pour dimanche 4 avril, afin de prendre une résolution définitive.

L'emplacement prévu pour le tir fédéral est la Jonction.

Paris, 17 mars. — Les grévistes de Decazeville ont résolu de continuer la grève. Ils paraissent être plus résolus que jamais à la résistance. Des démarches pressantes sont faites auprès des mineurs de Firmy pour les déterminer à cesser leurs travaux ; on dit que ces ouvriers sont ébranlés.

Le mineur Roulet a été condamné à deux mois de prison et 16 fr. d'amende pour atteinte à la liberté du travail.

A Saint-Etienne a eu lieu une réunion des ouvriers mineurs. M. Rondet, secrétaire général de la fédération des ouvriers mineurs, a blâmé vivement les députés de la Loire de ne pas défendre devant la Chambre les intérêts des mineurs.

La réunion a voté un ordre du jour invitant M. Rondet à se rendre immédiatement à Decazeville pour joindre ses efforts à ceux de M. Basly, et invitant également le conseil municipal de Saint-Etienne à voter des fonds pour les grévistes, et remerciant les conseils qui ont envoyé des secours.

— A la Chambre, M. Dalières, de la droite, a proposé de voter un crédit de 200,000 francs pour l'institut anti-rabique Pasteur.

L'urgence a été déclarée.

Vienne, 16 mars. — De nombreuses arrestations de nihilistes ont eu lieu à St-Pétersbourg.

Rome, 16 mars. — Le comte de Robilant a déclaré que la mission du général Pozzolini en Abyssinie était ajournée et que le général était rappelé en Italie.

☛ Chaque soir, dès **7** heures, on peut se procurer **L'Impartial** au magasin de tabacs et cigares de M. **Julien Jeanneret,** rue de la Balance, **16.**

Imp. A. COURVOISIER. — Chaux-de-Fonds.

Casino-Theater in Chaux-de-Fonds

Direction : F. Willers

- Jeudi 18 Mars 1886 -

Bureau : 7½ Uhr. Rideau : 8 Uhr.

Zum zweiten und letzten Mal :

DONNA JUANITA

Komische Operette in drei Akten

Musik v. Suppé.

Den allgemeinene Wünschen des verehrten Publikums nachzukommen, finden noch einige Vorstellungen statt.

1757-2 **F. Willers.**

Commis.

Un jeune homme, muni de meilleurs certificats et références, demande une place.

Prétentions très modestes.

Adresser les offres sous initiales **L. C.**, casier postal N° 653. 1743-3

-CHARCUTERIE SUISSE-

8, rue de la Serre, 8

M. André Nyffenegger, charcutier, annonce à l'honorable public de la Chaux-de-Fonds qu'il trouvera chez lui, dès à présent, **de la viande de veau 1re qualité,** ainsi que du bon **lard maigre** à fr. 1»70 le kilo, par cinq kilos.

Il recommande également son excellente **charcuterie.** 1753-6

CAFÉ MICHE

Le soussigné se recommande pour des **soupers de sociétés** ou **comités,** ainsi que pour la **restauration à toute heure, Fondue,** etc.

Samedi prochain, dès 8 heures du soir

Souper aux tripes

☛ On accepterait encore quelques bons pensionnaires. 1744-3

Se recommande, Le Tenancier.

LA TRIBUNE DE GENÈVE

Le journal quotidien le plus grand et le plus avantageux de la Suisse et de l'étranger à **5 centimes le numéro.**

Dépôt principal au Grand Kiosque

et en vente chez :

Anderès sœurs, épicerie, Fritz Courvoisier, 22.
Barbezat, magasins de cigares et tabac, rue Léopold Robert et rue de la Balance.
Beljean, magasin de cigares et tabac, rue des Arts.
Brandt, Jules, épicerie, Demoiselle, 2.
Dépôt du Grand Kiosque, **Paix, 69.**
Gare de Chaux-de-Fonds.
Hutmacher-Schalch, relieur, rue Neuve, n° 9.
Kohler, Jacob, épicerie, Parc, 17.
Meyer, R., à la Liquidation, Ronde, 3.
Roulet, Albert, épicerie, Grenier, 22.
Valentin, coiffeur, rue de l'Hôtel de Ville, 17. 1641-7

MAISON 810-35*

E. ROCHETTE

RAOUL PERROUD, gérant

12, Place Neuve, 12

Excellent Vin de table

à 60 ct. le litre.

A louer pour St-Georges 1886

Un **appartement** au premier étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.

Un **appartement** au premier étage, 4 chambres, cuisine et dépendances.

Un **appartement** au troisième étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.

Un **plainpied** avec **entresol,** pouvant être utilisé pour entrepôt de marchancises, magasins ou ateliers.

Prix avantageux.

S'adresser chez M. Jean Strübin, rue du Rocher 11, ou au magasin de fers. sous l'hôtel de l'Aigle. 544-16*

A LOUER

-pour Saint-Georges 23 Avril 1887-

MAGASIN d'ÉPICERIE avec CAFÉ

deux grandes caves, logement et dépendances

Ancienne clientèle. — Affaires assurées.

S'adresser au propriétaire Jean-Pierre Delachaux, rue du Premier Mars, 13, à La Chaux-de-Fonds. 1657-3

MENUISERIE MÉCANIQUE

16, Rue du Rocher **Guillaume WYSER** **Rue du Rocher, 16**

M. WYSER se recommande au bon souvenir de MM. les architectes et entrepreneurs, ainsi qu'à la population, pour l'exécution de tous travaux concernant sa partie, de quelque importance soient-ils. — Son installation mécanique lui permet de livrer promptement, et à des prix réellement avantageux, un travail soigné.

M. WYSER continue **FABRIQUE de PARQUETS d'Interlaken** également à représenter la et se charge de la pose des dits parquets. — La réputation de cette maison n'est plus à faire; son choix est considérable et elle a toujours en magasin de très grandes quantités de marchandises, ensorte qu'elle ne livre que des parquets parfaitement secs, ce qui est de la plus grande importance. — Étant dépositaire des nouveaux albums et des échantillons de cette maison, M. Wyser répondra à toute demande de renseignements qui lui sera adressée. 1648-5

Téléphone ☛ ☚ ***Téléphone***

Ancienne Poste, Léopold Robert 11

CHAUX-DE-FONDS.

Pour cause de fin de bail et jusqu'au 23 Avril

Liquidation complète **en dessous des prix de facture** de tous les articles **d'épicerie, vins, liqueurs, farines** et **son,** composant mon magasin.

☛ **L'ameublement du magasin** qui se compose de plusieurs banques, corps de tiroirs, casiers, vitrines, balances et bascule avec leurs poids, est aussi à vendre.

On céderait le tout à un prix raisonnable.

1356-3 ***Mathey-Junod.***

EN VENTE dans tous les **KIOSQUES** et chez tous les marchands de journaux :

Les Millions de Monsieur Joramie

par EMILE RICHEBOURG.

Toutes les Illustrations entièrement inédites, dessinées par **Félix Régamey.**

Grand Roman de Dames de Famille palpitant d'émotions.

Aujourd'hui mise en vente de la 3me livraison.

Les 1re et 2me livraisons sont toujours données **GRATUITEMENT.**

Dépôt principal à l'Agence des Journaux à Genève.

Succursale à Bâle.

Jules Rouff et Cie, éditeurs, 14, Cloître St-Honoré, Paris. — 10 centimes la livraison illustrée. 1649-1

GRAND MAGASIN

de Parapluies & Ombrelles

Balance 13 **Gs QUARTIER-JOURNIAC** **Balance 13**

(En face des Six-Pompes)

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de ses amis, de sa bonne et nombreuse clientèle et au public de la Chaux-de-Fonds en général, qu'il a remis son magasin à Madame veuve Caroline Richard.

En adressant ici de sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance, il les prie de bien vouloir la reporter sur la personne de Madame Richard, qui s'efforcera de servir la clientèle aussi bien que par le passé.

Chaux-de-Fonds, 12 Mars 1886. **G. Quartier-Journiac.**

Me référant à l'article de M. G. Quartier Journiac, je profite pour me recommander vivement à son ancienne clientèle et au public de la Chaux-de-Fonds en général. En maintenant la convention que mon prédécesseur a passé avec une importante fabrique de parapluies et ombrelles, en Suisse, je pourrai offrir en tout temps des marchandises fraîches et de bon goût, à des prix hors de concurrence.

Je me recommande aussi beaucoup pour les recouvrages et réparations de parapluies et ombrelles, en toutes étoffes et tous genres, qui seront toujours faits soigneusement et le plus promptement possible et à des prix excessivement modérés.

Chaux-de-Fonds, 12 mars 1886 **Veuve Caroline Richard.**

Le Magasin est situé Balance, 13. En face des Six Pompes.

Maison Ed. Robert. 1756-3

Sirop pectoral incisif Desessartz

remède éprouvé et d'une rare efficacité contre **la toux et la coqueluche chez les enfants.**

En vente, chez **A. GAGNEBIN, pharmacien.** 1323-4

Municipalité de la Chaux-de-Fonds

VOTATION

POUR

l'institution de Conseils de Prud'hommes.

Le Conseil municipal

En complément de son arrêté du 9 mars courant

ARRÊTE :

I. Le bulletin de vote délivré pour la votation des 20 et 21 courant consistera en une enveloppe timbrée portant la question dont les termes sont mentionnés dans l'arrêté sus mentionné.

II. L'électeur pourra émettre son vote en inscrivant **oui** ou **non** sur l'enveloppe, en regard de la question posée, ou en mettant dans l'enveloppe un bulletin imprimé ou manuscrit sur lequel il aura écrit sa réponse.

III. Sont déclarés nuls :

a) Toute enveloppe sur laquelle le vote serait émis et qui contiendrait en outre un bulletin.

b) Tout bulletin non contenu dans une enveloppe.

c) Toute enveloppe et tout bulletin blanc ou illisible.

IV. Les enveloppes et bulletins déclarés nuls ne seront pas compris dans le nombre des votes émis.

V. Toutes les dispositions de l'arrêté du 9 mars qui ne sont pas modifiées par le présent seront maintenues.

Chaux-de-Fonds, le 15 mars 1886.

Au nom du Conseil Municipal :

Le Président,

Arnold Grosjean.

Le Secrétaire.

1750-3 Fritz Robert-Ducommun.

— A louer —

à partir de St-Georges prochaine :

Un très bel atelier à 4 grandes fenêtres bien éclairé, spécialement destiné pour graveurs, guillocheurs, etc., **appartement** à côté, de 3 pièces. Jouissance du téléphone dans la maison et facilités de fondre ses déchets soi-même, sans frais.

A la même adresse un **pignon à louer,** aussi pour St-Georges. — En outre :

Outils à vendre : Laminoirs plats, à coches, à passées; machine à raboter pour mécaniciens, grand tour, etc. Tous en très bon état.

Pour le tout s'adresser au bureau rue de la Place d'Armes, 12. 1755-3

THÉ POPPÉ

pectoral et rafraîchissant

Antispasmodique et antiglaireux

Ce thé, devenu d'un usage jounalier dans les familles, est le plus agréable des remèdes pour prévenir ou guérir nombre de maladies. Il s'emploie avec succès contre les rhumes, toux nerveuse, maux de gorge et autres irritations ayant pour siège les organes de la poitrine. Il enlève les glaires, rend les selles plus faciles et constitue ainsi le meilleur rafraîchissant. Très-efficace également contre les maux de tête, manque d'appétit, digestions difficiles, affections bilieuses et nerveuses. Se vend en boîtes à **1 franc** chez **F. Poppé,** pharmacien à **Genève,** et dans les pharmacies et drogueries; à la **Chaux-de-Fonds :** Pharmacies **Bonjour, Bech, Gagnebin, Parrel, Monnier** et **Perret;** — au **Locle: Pharmacie Theis.** (H 15 X) 5311-30

REPRÉSENTATION

DE

fabriques d'horlogerie françaises & suisses

COMMISSION & COURTAGE

THÉODORE DREYFUSS

16, Boulevard du Temple, 16

Paris. 297-10

Mademoiselle Cécile Feller

repasseuse en linge

rue du Soleil, n° 5, au 3me étage

se recommande à sa bonne clientèle et au public en général pour ce qui concerne son état. Travail propre et soigné. Prix modérés. 1561-4

A LOUER

Pour St-Georges prochaine, Place de l'Hôtel-de-Ville, N° 5, au 3me étage, un bel appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances complétement remis à neuf. - S'adr. au Bazar du Panier Fleuri. 1289-13*

Vente d'une Maison d'habitation
à la Chaux-de-Fonds.

On offre à vendre de gré à gré, avec faculté d'entrée en propriété et jouissance au choix de l'amateur, une maison d'habitation de deux étages sur le rez-de-chaussée, plus un pignon pouvant être utilisé comme atelier, renfermant 6 appartements et un magasin avec leurs dépendances, donnant un revenu annuel de fr. 5000 environ.

Cet immeuble, dans un bon état d'entretien, au centre des affaires, est exceptionnellement bien situé pour toute espèce de commerce. 1774-3

S'adresser au notaire Jules Soguel, à la Chaux-de-Fonds, rue de la Paix, 19.

Forêt à vendre à la Sagne.

Samedi 3 Avril 1886, dès les 3 heures après midi, en séance de la Justice de paix de la Sagne, à l'Hôtel-de-Ville du dit lieu, les membres de l'hoirie Rueff exposeront en vente aux enchères publiques avec admission d'étrangers, l'immeuble qu'ils possèdent en indivision, situé sur le territoire de la Sagne et désigné comme suit au cadastre du dit lieu :

Article 769 : *Aux Côtes de Marmoud*, bois de 18,427 mètres. Limites : Nord 83, 148; Est 622; Sud 695, 190, 907; Ouest 208.

Cette forêt, d'âge moyen, constituerait un excellent placement d'argent, d'un rendement sûr et progressif.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. Matthey-Prévôt, notaire, à la Sagne. 1778-3

Un homme marié connaissant 4 langues, le commerce et la comptabilité, désire trouver un emploi comme **écrivain** dans une maison de commerce. — S'adresser pour tous renseignements rue du Parc 77. 1739 3

Une jeune fille cherche à se placer de suite comme **servante**. — S'adresser chez M. Paul Robert, rue des Fleurs 12. 1740 3

Une femme forte et robuste se recommande pour des journées, soit pour laver, repasser et récurer, ou pour du linge à laver à la maison. — S'adresser chez Madame Leuba, rue du Puits, n° 29. 1754 3

Un horloger sachant bien terminer les montres, demande à entrer en relations avec une maison de la localité qui lui fournirait boîtes et mouvements. — Adresser les offres au bureau de l'Impartial. 1767-3

Règleuse. Une jeune fille de toute moralité, cherche une place pour se perfectionner dans la partie des règlages. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1771 3

Une tailleuse se recommande pour **aller en journée,** ainsi que pour de l'ouvrage à la maison.

S'adresser rue de la Charrière 19, au rez-de-chaussée. 1722-2

Un commerçant en horlogerie demande à entrer en relations avec les maisons d'horlogerie de la localité pour fournir les montres courantes, en or, argent et métal. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 1710 2

Polisseuse. Un bonne polisseuse de cuvettes or, argent et métal, ainsi qu'une **assujettie** cherchent à se placer de suite. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1666-1

Emboîteur. On demande un ouvrier emboîteur, sachant bien travalller; bonne rétribution.

S'adresser rue de l'Envers 30. 1747-3

Apprenti. On demande de suite un jeune homme fort, pour **apprenti-dégrossisseur;** il serait payé depuis le 1er jour avec des conditions.

S'adresser Place d'armes 12, au bureau. 1748-3

Sommelière. Une jeune fille active et honnête pourrait entrer de suite comme sommelière dans un Café de la localité. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1749-3

Emboîteur. On demande de suite un bon ouvrier emboîteur. — S'adresser rue des Terreaux, 18, au rez-de-chaussée. 1773-3

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur d'ornements. — S'adresser au bureau de l'Impartial. — A la même adresse à louer une bonne **ligne-droite.** 1776 3

Apprenti. On demande un jeune apprenti pour repasser et remonter. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1734-3

Fille. On demande une fille robuste et de toute moralité. Inutile de se présenter sans de bonnes références.

S'adresser rue de la Ronde 29. 1716-2

Une jeune fille de bonne conduite, connaissant les travaux d'un ménage, pourrait entrer de suite chez M. Auguste Fatio, tenancier du Buffet de la Gare, aux Hauts-Geneveys. 1717-2

On demande des **apprenties** ou des **assujetties peintres en cadrans,** ainsi qu'une bonne fille sachant bien faire le ménage.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 1721-2

Règleuse. On demande une bonne ouvrière règleuse et une **apprentie** ou **assujettie.** — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1686 2

Jeune fille. Dans une famille sans enfants, on demande pour le 1er avril une jeune fille pour faire le ménage. — Inutile de se présenter sans de bons certificats. — S'adresser rue Fritz Courvoisier, 10, au magasin. 1706 1

Courtiers et Voyageurs sont demandés. — S'adresser rue des Arts, 21, Cie Singer. 1707-1

Polisseuses. Trois bonnes polisseuses et deux bonnes **finisseuses** de boîtes or, ayant l'habitude des boîtes légères, trouveraient de l'ouvrage assuré. Bon gage. — S'adresser chez M. Théophile Richard-Perret, Collège, 19. 1709-1

Voyageur. Une **Maison de blanc,** bien posée, demande un **voyageur,** connaissant l'article et les voyages, pour visiter toute la Suisse. — Langues française et allemande sont exigées. — Bons appointements.

Adresser offres et références avec photographie, à M. Edouard Droz, rue Fritz Courvoisier, 13, Chaux-de-Fonds, qui indiquera. 1662-1

Finisseuses. Deux bonnes finisseuses de boîtes or trouveraient à se placer avantageusement; forts gages si l'on connaît la partie.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 1656 1

Un jeune commis connaissant la comptabilité, trouverait de l'occupation chez MM. Humbert et Jeanrenaud, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5. Des certificats sont exigés. 1677-1

Polisseuse. On demande une ouvrière polisseuse de cuvettes, ainsi qu'une apprentie libérée des écoles; plus un **apprenti graveur** de lettres. — S'adresser rue du Pont, n° 6, au 2me étage. 1659-1

On demande de suite un **guillocheur de cadrans** métalliques. — S'adresser rue de la Demoiselle, 56. 1680 1

Emboîteur. On demande de suite un bon ouvrier emboîteur. — S'adresser rue des Terreaux, 18, au rez-de-chaussée. 1664-1

Apprentie. On demande de suite une jeune fille comme apprentie polisseuse de boîtes or. — S'adresser chez Mme Dürr, rue des Granges, 14, au premier étage. 1667 1

Appartement. A louer pour le 23 avril 1886, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec une part de jardin, situé rue des Fleurs. — S'adresser à M. Pierre-Oscar DuBois, rue de la Charrière 2. 1761-3

Appartement. A louer, pour le 23 avril 1886, un petit appartement de une chambre, une cuisine et dépendances, situé rue Fritz Courvoisier. — S'adr. à M. Pierre-Oscar DuBois, rue de la Charrière 2. 1762-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1886, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé à la rue du Progrès, 6. — S'adresser rue du 1er Mars, 7, au second étage. 1769 3

Chambres. A louer de suite au centre du village, 2 grandes chambres contigües et indépendantes, qui, par leur position exceptionnelle, conviendraient pour bureaux, comptoirs ou ateliers. — S'adresser rue de la Promenade, 1, au 2me.

A la même adresse on désire **acheter une presse à copier.** 1766-3

Chambre. A louer, pour le mois d'avril, à un monsieur ou à deux dames, une jolie chambre à deux croisées, non meublée, mais chauffée et située au soleil. — S'adresser rue de l'Industrie 17, au premier étage. 1741-3

Chambre. A remettre une belle chambre meublée. — S'adresser rue des Arts, 33, au 2me étage. 1772-3

Chambre. A louer, pour le 23 Avril prochain, une belle grande chambre non meublée, à deux fenêtres et au soleil levant. On donnerait la préférence à un ou deux messieurs.

S'adresser rue de la Paix 7, au premier étage, à gauche. 1736-3

On demande à louer, pour la St-Georges prochaine, **un atelier** pour gros métier, avec **logement** de 2 à 3 pièces et dépendances, situé au centre des affaires. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1737 3

Chambre. A louer, pour le 23 Avril, à 1 ou 2 dames de toute moralité, une chambre indépendante, à 2 fenêtres, non meublée, situé au soleil levant. — S'adresser rue de la Chapelle 13, au rez-de-chaussée. 1738-3

Chambre. Un honnête garçon offre à partager sa chambre avec un monsieur de toute moralité, pour le 1er avril ou plus tôt; elle est située au centre du village, a 3 fenêtres et une vue agréable. — S'adr. à M. Ch.-Alf. Matthey-Junod, rue de la Place d'armes 2. 1745-3

Chambre. A louer une belle chambre meublée, située rue Léopold Robert 51.

S'adresser au deuxième étage. 1685-2

Appartement. A louer de suite ou pour St-Georges prochaine, **deux appartements** de 2 et 3 pièces et dépendances, situés rue de la Charrière. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 1688-2

Appartement. A louer, pour St-Georges prochaine, à la rue du Grenier, un appartement de 4 pièces et dépendances, pr le prix de fr. 650.

S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 1687-2

Pignon. A louer, dès à présent ou pour St-Georges prochaine, un pignon au soleil, de 2 pièces et dépendances, situé au centre du village.

S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 1689-2

Appartement. A louer un appartement de 2 pièces, dépendances et balcon. — S'adresser à la boulangerie Girardin, Paix 59. 1580-3

Chambre. A louer de suite, à un monsieur, une chambre indépendante, meublée. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1600 3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 37, au rez-de-chaussée. 1726 3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 20, au premier étage. 1733-3

Chambre. A remettre une belle chambre meublée, à 1 ou 2 messieurs travaillant dehors.

S'adresser Place d'armes 14 A, au premier étage, à droite. 1693-2

Appartement. A louer pour St-Georges 1886, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé au centre du village. — S'adresser rue du 1er mars, 8. 1675-1

Logements. On offre à louer plusieurs logements pour la St-Georges 1886. — S'adresser à M. Auguste Jaquet, notaire, Place Neuve, n° 12. 1665-1

Logement. A louer, pour St-Georges, un petit logement avec jardin, situé au restaurant de Gibraltar. — S'adresser à M. A. Burgat, tenancier. 1683-1

A louer pour St-Georges prochaine, une **petite maison** avec jardin et jeu de quilles, située derrière Pouillerel, sur le sentier des Planchettes.

S'adresser chez Mme veuve Jean Schær, rue du Versoix 3. 1581-1

Chambre. Une demoiselle solvable et travaillant dans un bureau désire pour de suite une chambre non meublée le plus près possible de la Place du Marché, et bien exposée au soleil. — Adresser les offres sous sous **n° 125,** au bureau de l'Impartial. 1765-3

On demande à louer pour St-Georges, un **petit magasin** bien situé, avec une ou deux pièces attenantes, pouvant servir pour un petit atelier de coutellerie. — S'adresser chez M. Rizzi, étalonneur à St Imier, ou à M. Neukomm, rue du Rocher 12, Chaux-de-Fonds. 1723-2

Un jeune homme recommandable désirerait trouver **chambre et pension** dans une honnête famille bourgeoise; il partagerait la chambre si on le désire.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 1714-2

On demande à louer pour le 22 Mars prochain, un **appartement** composé de 2 chambres et dépendances, avec alcôve. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1700-2

On demande à acheter un **balancier** de bonne grosseur, un **bano à tirer** et une fournaise portative. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1775-3

Potager. On demande à acheter d'occasion un potager n° 11 ou 11 1/2, bien conservé. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1713-2

Mobilier. Pour cause de départ, **à vendre** le mobilier complet d'une chambre à coucher, avec rideaux, ensemble ou séparément, une **glace-médaillon,** un **sommier-lit** pour buffet. —

S'adresser rue de la Serre, n° 10, au deuxième étage. 1752-3

Potager. A vendre un potager usagé, n° 11 1/2, avec tous ses accessoires, en bon état. — S'adresser à Mme veuve Bolliger, rue du Progrès 1. 1746-3

A vendre faute de place un bureau à trois corps, bien conservé. S'adresser rue de l'Industrie 23, au rez-de-chaussée. 1770-3

Billard. A vendre, à un prix avantageux, 1 billard avec accessoires, six **tables pour café,** le tout en bon état. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1727-3

A vendre à très bas prix ou à louer, un excellent **tour à guillocher circulaire.** — S'adresser chez M. U. Bolle-Mairet, rue de la Paix 49. 1729-3

A vendre **un Alto Mi b,** très bien conservé; bonnes conditions. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 1718-2

A vendre une **machine à friser.** S'adresser au bureau de l'Impartial. 1719-2

A vendre **d'occasion** un fort **collier** presque neuf pour cheval de trait. — S'adresser pour renseignements à MM. Henry, frères, rue de la Ronde, 33. 1660-1

Lit. **A vendre,** à un prix avantageux et au comptant un grand **bois de lit** en noyer. — S'adresser rue de la Paix, 21, chez Mme Tissot. 1661-1

A vendre une belle **vitrine** pour magasin ou bibliothèque, une bonne **machine à coudre** (Sophia) et les **outils** d'une polisseuse d'aciers. — S'adresser rue de la Demoiselle, 14, au rez-de-chaussée, à droite. 1676-1

Perdu. Un commissionnaire a perdu le 15 courant, un billet de banque de cinquante francs. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le remettre au bureau de l'Impartial, contre récompense. 1768-3

Perdu depuis la rue de l'Envers à la rue de la Demoiselle, une **montre Roskopf** Patent, sans lunette. — La rapporter, contre récompense, rue de la Demoiselle 35, au premier étage. 1735-2

Perdu. Une **petite chienne** brune, race courante, portant un bloc et un collier, est perdue depuis le 25 février 1886. — Prière de donner des renseignements, contre récompense, à M. Le Dubois, aux Convers. 1708-1

Monsieur et Madame **Gérald Bauer** et leurs enfants, Monsieur et Madame Alfred Bauer et leurs enfants, Monsieur Paul Bauer, Mesdemoiselles Elisa et Bertha Bauer, Monsieur et Madame Otth-Bauer et leurs enfants, ainsi que les familles Bauer et Asper ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur JULES BAUER

décédé lundi 15 mars, à l'âge de 32 ans, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Jeudi 18** courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire : Rue du 1er mars 7.

Le présent avis tiendra lieu de lettres de faire part. 1751-2

Les amis et connaissances de Madame veuve **Fanny Bonneau,** décédée Dimanche, 14 courant, dans sa 68me année, après une longue maladie, sont priés d'assister à son convoi funèbre **Mercredi 17 Mars,** à 1 heure après-midi. — Domicile mortuaire : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 40.

Chaux-de-Fonds, 16 Mars 1886.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1777-1

Café-Brasserie CENTRAL

Mercredi 17 Mars 1886
dès 8 heures du soir

CONCERT d'Adieux

DONNÉ PAR

M. Demay, avec le concours de plusieurs **amateurs** de la localité. 1764-2

ÉCOLE D'HORLOGERIE

Chaux-de-Fonds

- OUVERTURE -

de la classe de mécanique

L'installation étant terminée, la Classe de Mécanique sera ouverte dès le 15 Mars courant. Les apprentis mécaniciens seront soumis aux mêmes règlements que les élèves horlogers.

Les parents qui veulent donner à leurs enfants la profession de mécaniciens, peuvent demander des renseignements à la direction de l'Ecole qui les leur fera parvenir.

Des apprentissages partiels peuvent se faire à l'Ecole dans toutes les branches qui y sont enseignées; savoir : les ébauches, mécanismes de remontoir, finissages, mécanismes de pièces compliquées, échappements, repassages de pièces simples et de pièces compliquées, remontages, réglages et emboîtages. 1552-2

Chaux-de-Fonds, le 8 Mars 1886.

Le domicile et l'atelier
DE
M. Jean BAUMGARTNER
sont transférés dès maintenant
Rue LÉOPOLD ROBERT, 4
1742-3

AVIS

Madame David-Henri Tissot, invite les personnes qui pourraient être créancières ou débitrices de son fils M. David Henri Tissot, en dehors de la fabrication d'horlogerie, soit directement ou ensuite de cautionnements, à bien vouloir s'annoncer auprès d'elle en lui faisant parvenir les pièces à l'appui de leurs déclarations ou réclamations, jusqu'au 31 mars 1886, à son domicile rue de la Paix, n° 5. 1608-2

TIR CANTONAL DE 1886

Avis aux Entrepreneurs.

Le Comité de Construction du Tir cantonal ouvre un concours pour l'exécution des travaux suivants :

1° Construction de la Cantine et de ses dépendances, y compris son aménagement intérieur.
2° Ferblanterie de la dite.
3° Couverture en tuiles de la Cantine.
4° Construction du Stand définitif, y compris les adjonctions provisoires pour la fête.

Les plans et cahier des charges sont déposés chez Monsieur Mathys, Président du Comité, qui recevra les soumissions jusqu'au 25 Mars à midi.

La Chaux-de-Fonds, le 10 Mars 1886.

1605-2 **Le Comité de Construction.**

A louer

pr St-Georges 1886, près de la Place-Neuve

1° Un **beau logement** de 4 pièces, corridor et dépendances;
2° **Un pignon** de 2 pièces et dépendances. — Eau dans la maison.

S'adresser rue St-Pierre 14, au troisième étage. 1760 6

Sachets pour montres.

Madame **A. Altermatt,** rue du Parc 1, a l'honneur d'informer Messieurs les Fabricants d'horlogerie, qu'elle tient toujours à leur disposition un assortiment de sachets en toile pour montres, de différentes grandeurs, à des prix très modiques. 1698-2

AVIS

A vendre plusieurs **lits, canapés, chaises, commodes tables, tables, de nuit, buffets, établis de graveur et un potager** etc : — S'adresser rue de la Demoiselle 58 au premier. 1523-3

BAZAR DE LA MÉNAGÈRE

7, Rue Léopold Robert, 7

EN FACE LE CAFÉ MONTAGNARD

LA LIQUIDATION CONTINUE. — Toutes les marchandises sont et seront toujours vendues à tout prix. 1763-3

CAVE POPULAIRE

18 - Rue du Collège - 18

Excellent **vin rouge,** garanti naturel, à 50, 55, 65 c. le litre.
Vin blanc, à 70 c. le litre. — 1 fr. la bouteille de petit-gris.
Mâcon. — Beaujolais. — Madère. — Malaga.
Liqueurs fines et ordinaires, assorties. 1658-2

CONSERVES ALIMENTAIRES

Excellente HUILE D'OLIVE. — SAVON en pain et en morceaux.

Se recommande. *P. MEIER.*

Pour cause de FIN de BAIL

D'ici au 23 Avril prochain

Liquidation complète & définitive

de toutes **les Marchandises** se trouvant dans les **Magasins de Monsieur Ab. MEYER, rue de la Serre, n° 4.**

L'assortiment est au grand complet; toutes ces Marchandises sont de très bonne qualité et **seront vendues à tous prix.**

Je prie l'honorable public de la ville et des environs de profiter de cette occasion unique.

C'est rue de la SERRE, N° 4, maison Wüscher, boulanger.

Pour activer la vente et faciliter les acheteurs on acceptera toutes espèces de Montres et Mouvements en échange.

A la même adresse on achète aussi contre argent comptant des montres or, argent et métal pour tous pays. 1170 12

146-33

Bougies : LE CYGNE

Miel d'abeilles

meilleure qualité, coulé à froid et provenant d'un des plus grands producteurs du canton de Zurich, se vend à fr. 1»40 la livre, chez **M. Jean Berchtold,** tourneur, rue du Collège, n° 10. 1514-8

Kommt denn der Bettelstudent nicht wieder zur Aufführung?

1758-1 VERITAS !

AVANTAGE au Grand KIOSQUE

« Vente au numéro »

1674-1

Chaque acheteur (mensuel) d'un **grand journal** par jour, à son choix, recevra avec, un journal d'un sou **gratuitement.**

NOUVEAUX ATELIERS
DE
FERBLANTERIE

M. **Arnold GERMANN, ferblantier** de St-Imier, a l'honneur d'aviser l'honorable public de la Chaux-de-Fonds et des environs, qu'il vient de transférer ses ateliers **rue de la Paix 73.**

Il se recommande spécialement à MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires pour tous les travaux de son métier.

Possédant un outillage des plus complets, il est à même de satisfaire à toutes les exigences tant pour la bienfacture du travail que pour la modicité des prix.

1631-4 *A. Germann.*

Orchestre l'Espérance

CONCERT

et Soirée familière

offerts aux membres actifs et passifs de la Société et à leurs familles

- SAMEDI 20 MARS 1886 -
à 8 heures du soir 1696-2

à BEL-AIR

Bureau de Contrôle.

L'administration du Bureau de Contrôle de La Chaux-de-Fonds rappelle aux intéressés, qu'à teneur de l'article 11, dernier alinéa de la Loi fédérale sur le contrôle, la faculté accordée de faire plomber les boîtes de montres qui étaient à l'étranger au moment de la promulgation de la loi et qui sont ensuite renvoyées en Suisse pour rhabillages ou autres motifs, prendra fin dès le 31 Décembre prochain.

Messieurs les fabricants voudront bien tenir compte du présent avis, afin de régulariser au point de vue de la loi, les stocks qu'ils peuvent avoir à l'étranger. 1231-6

LOGEMENT et MAGASIN

à LOUER

On offre à louer pour le 23 avril 1886, un joli magasin et un appartement contigu, dans une maison d'ordre, située au centre des affaires. — S'adresser au Bureau du notaire Jules Soguel, rue de la Paix, 19. 1668-2

Laine et huile végétale

Recommandée aux personnes souffrant de rhumatisme, goutte, sciatique, douleurs de reins, etc., etc.

Seul dépôt au **Grand Bazar**
près du Casino. 1690 5

Pour Parents.

Dans une très bonne famille **d'Arlesheim** (Bâle-Campagne) on prendrait en pension une **jeune fille** qui désirerait apprendre l'allemand. — Pour les renseignements, s'adresser à M. Jean Bandelier, rue de Gibraltar 5. 1651-2

Wann erscheint der Bettelstudent wieder ?

1759-1 **Kunstfreunde aus Locle.**

A vendre

en bloc ou en détail, **les outils et marchandises** appartenant à la masse en faillite de Gottfried Muller, serrurier.

S'adresser, pour les offres qui seront reçues jusqu'au courant, en l'Etude de **H. Lehmann,** avocat, rue Léopold Robert 24, et pour visiter les objets à vendre, au domicile de G. Muller, rue du Stand 19. 1655-2

LE BUREAU DE PLACEMENT

Bernard Kæmpf

est transféré dès le 15 courant

18, Rue Fritz Courvoisier, 18

1702-2

AVIS

Une demoiselle de toute **moralité,** ayant fait un bon apprentissage pendant **deux ans** comme **tailleuse,** cherche une place analogue chez une bonne maîtresse de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1679-1

A vendre, faute d'emploi

un **grand potager** N° 15, presque neuf, 4 trous, bouilloire cuivre, avec accessoires. Deux **grands buffets** en menuiserie, pour chambre à manger, rayons découpés.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1697-2

Genre américain.

Un acheteur américain achèterait des montres or, argent et métal, ainsi que des mouvements.

S'adresser à M. A. Castelberg, Chaux-de-Fonds. 1720-2

— A louer —

1° **Pour St-Georges** prochaine, un **appartement** de 3 pièces et dépendances.
2° **Pour le 23 Juillet,** un **pignon** de trois pièces.
3° **Pour le 11 Mai,** un **appartement** de 2 pièces avec part au jardin potager, aux abords immédiats du village.

S'adresser à M. J. Schœnholzer, rue Fritz Courvoisier 29. 1577-4

!! Nouveau !!

Chaîne de montre porte-plume

à fr. 1»75

au GRAND BAZAR

= à côté du Casino. = 1691-2

(Ne pas confondre avec la camelotte.)

J'ai patiemment attendu l'Eternel et il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri.
Ps. 40, v. 1.

Je m'en vais, mais Dieu ne vous laissera pas orphelins, mais veillera sur vous.

Madame Rose Robert née Æschlimann, Monsieur et Madame Albert Calame-Robert, ainsi que les familles Robert, Æschlimann, Vuithier et Calame, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, frère, beau frère, oncle et parent,

Monsieur Lucien Robert

que Dieu a retiré à Lui, aujourd'hui Dimanche 14 courant, dans sa 66me année, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Mercredi 17** Mars, à une heure après midi, à la Chaux-de-Fonds.

Domicile mortuaire : Joux-Derrières 36.

Départ à midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1724 1